

# Le Maire de Colombes a un moyen radical de faire fermer "l'épicerie orientale-halal"

écrit par Philippe Le Routier | 5 août 2016



<http://resistancerepublicaine.com/2016/08/05/colombes-je-vends-du-halal-et-jemmerde-la-minorite-pas-concernee/>

Pas doué le journaliste !

» *Cette épicerie orientale ne se distingue pas des autres...* »

Si elle ne se distingue pas des autres ...  
Pourquoi préciser qu'elle est orientale ?

Mais pas doué non plus Monsieur le maire, je m'explique.

Imaginons que je tire une semi remorque frigorifique, je peux y charger de la viande, des fruits et légumes, des glaces si la remorque comporte une paroi de séparation car les températures de transports ne sont pas les mêmes, et... Et c'est à peu près tout.

Pourquoi ? Parce que si j'y mettais de la viande et des légumes, même emballés sous vide, interdiction formelle d'ajouter des tapis, des pneus... Bref, tout et n'importe quoi, même sortant de chez le fabricant serait susceptible de laisser échapper de la poussière (un fabricant de tapis n'a

pas les même normes de stockage qu'un maraîcher)

Pourquoi croyez vous que dans n'importe quelle grande surface, les rayons viandes et fruits et légumes soient toujours a une extrémité, et l'électroménager a une autre ?

Parce qu'une machine a laver a pu passer deux mois au stock, accumuler des poussières que l'on ne voit même pas, et que donc cette poussière pourrait venir souiller votre viande ou vos légumes, **c'est une simple mesure d'hygiène élémentaire de séparer la nourriture du reste.**

Et levez les yeux dans votre hypermarché.

Vous y verrez toujours des ventilations mécanico contrôlées (VMC) tirant l'air vers l'extérieur.

Là aussi, mesure d'hygiène, les poussières montent, finissent dehors, et même si chaque client en ramène un peu avec lui, ce système vous évitent de patauger dans cinquante centimètres de crasses.

Et ces normes sont encore plus drastiques si le magasin est petit.

CQFD, vendre des tapis -qui sont des nids à acariens même quand ils sont neufs- et de la nourriture, et bien il faut que les produits soient séparés par une distance minimale, distance impossible a atteindre dans une épicerie, fût elle halal.

CQFD bis, le maire a UN coup de fil à passer pour faire effectuer un contrôle sanitaire...

Et l'épicerie est morte ! (J'ignore si elle aura droit à 72 épiciers au lupanar d'allah, faudrait se renseigner)

Maintenant, si les musulmans ont envie de s'intoxiquer -peu probable vu qu'ils font bouillir toute leur bouffe- c'est LEUR problème pour moi.

Ce qui me fait royalement chier, c'est de constater qu'un épicier halal puisse faire assez de chiffre d'affaire en se

contentant de vendre a ses coreligionnaires, car ça prouve bien que les six millions de musulmans que nous avons en France, ben, ils sont largement plus nombreux.

PS, juillet-août sont une période pourrie pour un tractionnaire comme moi, récemment j'ai été contacté pour un transport complet de quartiers de boeufs, et ça, ça paie plutôt bien.

Mais je savais que l'abattoir était halal, donc j'ai prétendu être déjà pris ailleurs.

J'ai perdu une occasion de gagner du fric, mais j'ai pas participé à islamiser mon pays, et c'est tout ce qui compte pour moi.